



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 19 JUIN 2024

OBJET : BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE CULTURELLE AUTONOME DE LA VILLE DE BRIGNAIS (RCAVB)
Budget supplémentaire 2024

N°2024_072

Date d'affichage de la liste des délibérations : **25 juin 2024**

Date de transmission en Préfecture : **25 juin 2024**

Date de mise en ligne : **25 juin 2024**

Date de la convocation du Conseil municipal : **13 juin 2024**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Jessica DIONISIO**

Membres présents à la séance :

Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Michèle EYMARD - Sébastien FRANÇOIS - Jean-Philippe GILLET - Claude MARCOLET - Valérie GRILLON - Nicolas KELEN - Roger REMILLY - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Guy BOISSERIN - Christophe GALLAY - Béatrice VERDIER - Christine MARCILLIERE - Florence RICHARD - Catherine PEREZ - Christelle RIVAT - Éric JACQUET - Erwan LE SAUX - Jessica DIONISIO - Solange VENDITTELLI - Sylvie GUINET - Laurence BEUGRAS - Lionel BRUNEL - Christiane CONSTANT - Lionel CATRAIN

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Agnès BÉRAL (à Béatrice DHENNIN) - Jean-Philippe SANTONI (à Bruno THUET) - Sophie REYSSET (à Nicolas KELEN) - Marie DECHESNE (à Sébastien FRANÇOIS) - Isabelle WEULERSSE (à Sylvie GUINET)



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 19 JUIN 2024

Le budget supplémentaire de l'exercice 2024, joint en annexe et soumis au vote du Conseil municipal s'élève à :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	3 833.48 €	30 380.85 €
Recettes	3 833.48 €	30 380.85 €

Les objectifs de cette délibération budgétaire sont les suivants :

En section de fonctionnement :

- Formaliser l'affectation du résultat 2023
- Ajouter des crédits supplémentaires pour les frais relatifs aux spectacles (VHR, locations de matériel, gardiennage, régie son et lumière...) à hauteur de 11 500 € et inscrire 12 000 € en recettes de billetterie. En effet, les coûts augmentent sur tous ces postes budgétaires (nombre d'artistes accueillis plus importants, matériels techniques plus onéreux...) et la sécurité est renforcée comme suite au plan Vigipirate. Côté recettes, les spectacles proposés ont des coûts un peu plus élevés mais avec un meilleur taux de remplissage et un tarif adapté permettant d'ajuster les recettes et de dégager une marge ne générant pas de coût supplémentaire pour la collectivité.
- Ajouter la somme de 230.00 € pour les remboursements aux agents via la régie d'avances concernant les frais de communication des spectacles nécessitant un paiement en ligne (boost réseaux sociaux...)
- Ajuster la masse salariale pour le recrutement d'un stagiaire ainsi que le financement d'heures supplémentaires dans le cadre de remplacements
- Ajouter une enveloppe de 1 000 € pour l'achat de boissons et de « planches » supplémentaires au niveau de « l'espace bar » lors des soirs de spectacles et inscrire en recettes 1 500 €
- Prévoir une participation à hauteur de 2 000 € pour l'organisation du festival Cirqu'À L'Ouest par la commune de Vourles
- Prévoir la somme de 30 € pour la régularisation du reversement d'une partie des recettes à « l'espace Gerson » (annulation sur exercice antérieur)

En section d'investissement :

- Prévoir l'intégration d'une enveloppe de 3 833.48 € pour l'achat de mobiliers divers

La commission n°1 « Finances, ressources humaines et affaires générales » a vu le dossier le 12 juin 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

Par 28 voix pour, 5 voix contre, 0 abstentions, 0 non-participations, délibère pour

- ADOPTER le budget supplémentaire du budget annexe de la Régie culturelle autonome de la Ville de Brignais pour l'exercice 2024 tel que présenté en séance et joint en annexe

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire

Jessica DIONISIO

Pour copie conforme

Le Maire

Serge BÉRARD

